



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 9 JUIN 2017

Ordre du jour :

- A/ Règlement intérieur
- B/ Intervention de Mr PERROT (président de l'aide alimentaire de Pierre Loti)
- C/ Point sur le stationnement jour de marché
- D/ Informations locales.
- E/ Questions diverses.

Présents : Gérard Barré, Hélène Basset (Association Méli-mélo), Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Jacques Bessière, Huguette Bessière (association CNL), Denise Bouthellier, Marie Lacroix (Association Comité de Quartier), Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Edith Bizieux, Danielle Costa (association pétanque rochelaise), Sophie Baradeau (association Maison de Quartier).

Excusées : Anne Charron (association méli mélo) remplacée par Hélène Basset la directrice, Véronique Fuzeau (comité de quartier) remplacée par Marie Lacroix, Annie Mongeau, Maria Dolores Winholtz, Jean-Pierre Cougoule.

Durée de la réunion : 2h.

A/ Règlement intérieur

La proposition du règlement intérieur du Conseil Citoyen de Port-Neuf pour validation auprès des membres du Conseil Citoyen a été reportée à la réunion plénière de la rentrée soit le 1^{er} septembre.

B/ Intervention de Mr PERROT (président de l'aide alimentaire de Pierre Loti)

Lors de la précédente plénière du CC, et suite à l'exposé concernant le projet d'épicerie sociale et solidaire, le CC a souhaité rencontrer Mr PERROT pour avoir plus d'informations et comprendre la distribution alimentaire de la Ville de La Rochelle.

La distribution alimentaire existe sous forme de panier repas. Ceci correspond plus à une aide à la nutrition. Aujourd'hui, il existe sur la Ville 6 associations affiliées à la Banque Alimentaire sur différents quartiers. La BA se fournit auprès des supermarchés ; la ramasse se fait quotidiennement. La BA est également approvisionnée par le fond européen concernant notamment les laitages et les produits frais. 2 collectes par an sont aussi réalisées.



Les « ayants droit » sont identifiés selon leur reste à vivre qui correspond aux ressources moins les charges du foyer. Ce travail est mené par les assistantes sociales du CCAS. Depuis 2014, le CCAS de la Rochelle coordonne l'aide alimentaire. Les ayants droit bénéficient donc d'une carte verte et peuvent se rendre sur 1 des 6 lieux de distribution de la BA ; la distribution se fait une fois tous les 15 jours.

Ce système n'est valable que pour les 6 associations affiliées BA. Pour les autres associations telles que les restos du cœur, le secours catholiques... les barèmes d'accessibilité sont différents et le même public peut s'y rendre également s'il le souhaite.

Le panier repas est vendu aux associations 1,10 euros et est revendu aux personnes 1,30 euros. Cet écart permet aux associations de payer leur charge fixe. Ces associations reçoivent également une participation de la Ville de la Rochelle pour fonctionner.

Toutes les distributions sont réalisées par des bénévoles. Ces derniers peuvent également être bénéficiaires de cette aide.

A L'AVENIR...

Ce schéma actuel peut avoir des défauts ou des contraintes tels que :

- forme d' «armée du salut »
- stigmatisation des personnes
- attente très longue

Le respect des gens est très important et doit rester une priorité, c'est pour cela qu'il est envisagé un changement de ce type d'aide au profit d'une épicerie sociale et solidaire.

La première réflexion sur ce sujet à commencer en 2004 par le CCAS. Aujourd'hui le projet de ce dernier est de créer 3 épiceries sur le territoire rochelais : une épicerie expérimentale sur le secteur ouest (mireuil, la pallice, port-neuf), une épicerie sur le secteur est (villeneuve les salines, tasdon-bongraine-les minimes) et une épicerie sur le secteur centre (beauregard, centre ville). Aujourd'hui pour l'aide alimentaire existante sur le secteur ouest, ce sont 1500 personnes qui bénéficient de panier repas.

Ce lieu serait susceptible d'être ouvert plusieurs jours par semaine. Un tel outil est, certes, une aide alimentaire mais surtout un outil d'accompagnement du public accueilli (assistante sociale, conseil médical, divers ateliers comme de la cuisine ou de l'informatique par rapport à la fracture numérique.

Pour rappel, aujourd'hui le lieu n'est pas encore défini. Il y a de la pédagogie à mener avec les commerçants pour que ces derniers comprennent que cet espace est un atout pour le quartier et pour les habitants et qu'il ne soit pas vu comme de la concurrence ou comme un lieu amenant divers troubles.



Le Conseil Citoyen souhaite soutenir l'action sur l'épicerie sociale et solidaire.

C/ Point sur le stationnement jour de marché

« Copie du mail relayé par Mme Delanoé (responsable de la mairie de proximité) »

Pour information, le groupe de travail GUP sur les problématiques de stationnement les jours de marché à Port neuf s'est réuni le 18 mai.

Présents : M. Robin, Police municipale, voirie, mairie de proximité, Commerces et marché, conseil citoyen, OPH, comité de quartier et maison de quartier.

Ordre du jour : trouver des solutions de stationnement pour les camions des commerçants afin de dégager la piste cyclable et le trottoir de l'avenue du maréchal Juin.

Propositions :

- Des places de stationnement ont été réservées pour le marché à côté de la station Yelo (possibilité de branchement électrique) mais elles sont sous-utilisées par les commerçants. Il est donc convenu d'un temps d'échange avec les représentants de commerçants pour les informer.
- Des places de stationnement sont disponibles derrière les garages de la rue du Lyonnais. A voir avec les commerçants s'ils seraient d'accord pour s'y garer et dégager ainsi des places de stationnement pour les clients.
- Communication à faire auprès des clients et des commerçants puis verbalisation dans un second temps.
- Remettre un panneau Interdiction de stationner sur l'avenue.

Suite à cette réunion, le service Commerces et marché et la mairie de proximité ont rencontré les commerçants ce matin. Ils sont d'accord pour utiliser les places proposées. Un travail de communication et de sensibilisation reste à faire tout le mois de juin (placier du marché + mairie de prox) tous les jeudis matin. Une info sous forme de flyers va être réalisée par le service commerces et marchés avant de faire des verbalisations à partir de début juillet.

D/ Informations locales

1- La fête de l'école pour les élémentaires se tiendra le vendredi 16 juin entre les bâtiments 1/2/3. C'est l'occasion d'ouvrir cette fête aux habitants du quartier. Des olympiades sont organisées pour cette manifestation.

Par ailleurs, Mme ANDRE, la directrice de l'école Descartes a obtenu sa titularisation pour l'année prochaine sur l'école élémentaire. Une nouvelle directrice sera donc en poste sur la partie maternelle.

2- Le commissariat de Mireuil et de Verdun se réunirait pour déménager sur le boulevard Coghehors dans quelques temps. La question qui se pose est « qu'est-ce que devient la police municipale de secteur ? »

Un service municipal de nuit a été mis en place dans l'hypercentre de 18h à 3h du matin. La crainte des services étaient qu'on déshabille les quartiers au profit de cette brigade nocturne.

Le Conseil Citoyen souhaiterait rencontrer Mr Robin (élu) ou Mr Auger (responsable de la police municipal).



- 3- Problèmes d'alcoolisations sur la voie publique
Avec l'apparition du beau temps, les marginaux ont recommencé à se retrouver sur la place de l'Île de France et au niveau de la pétanque. L'arrêté municipal interdisant l'alcoolisation sur la place de l'Île de France et Pétrosavodsk restent cependant en vigueur.
De plus il est remarqué des problèmes d'alcoolisation et d'usage de stupéfiants au niveau de la pétanque rochelaise par les jeunes du lycée aquacole. Ce problème s'étant apaisé ces dernières années réapparaît.
Le Conseil Citoyen propose de rencontrer le proviseur à ce sujet.
- 4- Le prochain comité de pilotage de la politique de la ville aura lieu en préfecture le lundi 26 juin à 14h30. L'ordre du jour sera le suivant :
Bilan des actions 2016 et programmation 2017
Programme de Renouveau Urbain de Villeneuve-les-salines
Convention intercommunale d'Equilibre Territoriale approuvée
Plan d'actions de prévention contre la radicalisation
Convention d'utilisation de l'abattement TFPB
Plan de développement de l'entreprenariat « la fabrique à entreprendre »
Questions diverses
- 5- Le dépouillement du questionnaire sur la culture est en cours. La restitution aura lieu lors du prochain CC soit le vendredi 7 juillet lors de la réunion plénière.
- 6- La commission santé s'est réunie avec Mme VETEAU (coordinatrice santé ville) pour connaître les actions qui ont été menées dans le quartier par le Contrat Local de Santé.

G/ Questions diverses. RAS

Prochaine réunion du Conseil Citoyen le vendredi 7 juillet 2017

CALENDRIER de la saison 2017/2018

Rentrée du Conseil : vendredi 1^{er} septembre 2017
Vendredi 6 octobre 2017
Vendredi 3 novembre 2017
Vendredi 1 décembre 2017
Vendredi 5 janvier 2018
Vendredi 2 février 2018
Vendredi 2 mars 2018
Vendredi 6 avril 2018
Vendredi 4 mai 2018
Vendredi 1 juin 2018
Vendredi 6 juillet 2018